

## **CHALLENGE REGIONAL CYCLO-CROSS 2026**

-  
**Écoles Françaises de Cyclisme**

-  
**BOURGOGNE FRANCHE-COMTE**

Les courses du Challenge Régional Bourgogne Franche-Comté sont ouvertes à tous les licenciés FFC des catégories de U7 à U15 mais seuls les licenciés dudit comité peuvent prétendre à figurer au classement général. Les points seront attribués suivant le classement des coureurs BFC, en éliminant les coureurs hors comité.

Durée : 11/10/2026 au 19/12/2026

Listes des 7 épreuves concernées par le Challenge 2026 :



11/10 CX DE MONTBELIARD  
31/10 CX DE PUISAYE  
07/11 CX D'ARCON  
11/11 CX BOURBON-LANCY  
29/11 CX DE RIOZ  
06/12 CX DU MALSAUCY  
19/12 CX DE LA DOUCE A BELFORT

## REGLEMENT

Les féminines seront mises en grille avec les garçons (sauf si > 8 athlètes féminines U15, elles pourront avoir une course réservée immédiatement après les garçons si l'organisateur le souhaite, voir Annexe)

Deux classements distincts seront établis : un classement masculin et un classement féminin.

Pour les féminines, que le format de la manche prévoie une épreuve qui leur soit exclusivement réservée ou qu'elles participent à une épreuve mixte avec les garçons, l'attribution des points s'effectuera selon le barème présenté ci-dessous.

À l'issue de chaque épreuve, les points seront ainsi attribués distinctement aux classements féminin et masculin, conformément à la grille de points définie ci-après ; Attribution de points pour chaque épreuve : 1er 50 points, 2ème 44, 3ème 40, 4ème 37, 5ème 34, 6ème 32, 7ème 30, 8ème 28, 9ème 26, 10ème 24, 11ème 22, 12ème 21, 13ème 20, 14ème 19, 15ème 18, 16ème 17, 17ème 16, 18ème 15, 19ème 14, 20ème 13 ; 21ème 12, 22ème 11, 23ème 10, 24ème 9, 25ème 8, 26ème 7, 27ème 6, 28ème 5, 29ème 4, 30ème 3, 31ème 2 et 32ème 1pt.

Il sera retenu les meilleurs classements sur 5 épreuves.

Autrement dit, il y aura 2 jokers.

En cas d'égalité, les coureurs seront départagés suivant le nombre de première place, seconde place, troisième place etc...

Récompenses : chaque catégorie (de U7 à U15), le coureur ayant le plus grand nombre de points recevra un maillot de leader régional.

Dans chaque catégorie sera remis un maillot 1<sup>ère</sup> année et 2<sup>ème</sup> année fille et garçon.

La participation à 5 manches est obligatoire pour prétendre à un maillot sauf pour les U7.

La remise des maillots sera faite sur place uniquement le 19 décembre 2026 au CX de la Douce à Belfort.

### **TROPHEE DE FRANCE DE CYCLO CROSS 2027**

*CRUGUEL*

*Février 2027*

*Info sur les engagements à venir*

**Réglementation technique :** tous les coureurs participant à ce challenge doivent respecter la réglementation fédérale. Il en va de même pour les organisateurs s'agissant des longueurs de circuit et des durées de courses.

Des obstacles naturels ou des planches d'une hauteur maximum de 20 cm pourront se trouver sur le parcours à partir des U13.

**Les escaliers sont autorisés pour les catégories de U7 à U15 (voir annexe).**

**La mise en grille sera faite par tirage au sort (voir annexe).**

Les coureurs hors comité BFC seront placés derrière ceux de la région.

Le VTT est autorisé en respectant le règlement fédéral Cyclo-cross en vigueur soit un départ en dernière ligne.

Les changements de roues se feront dans le poste de dépannage prévu à cet effet que les organisateurs s'engagent à mettre en place.

Les changements de vélos sont autorisés pour les U15.

Tout dépannage et toute aide en dehors de ces zones seront sanctionnés par un déclassement.

**Arbitrage et résultats :** L'organisateur et les arbitres devront communiquer les résultats selon le fichier préconisé par le FFC (dont ci-après une vision) à [commissionjeunesbfc@gmail.fr](mailto:commissionjeunesbfc@gmail.fr),

#### TABLEAU DE CLASSEMENT

Fédération Française de Cyclisme - Comité Régional de Bourgogne Franche-Comté

Société organisatrice :  
Catégorie :

Titre de la course :  
Date de l'épreuve :



| gagnés<br>(Réservé<br>CR) | Place | dosant | Nom du coureur | Équipe - Société | Nation | n° de licence | Série | Temps            |      |
|---------------------------|-------|--------|----------------|------------------|--------|---------------|-------|------------------|------|
|                           |       |        |                |                  |        |               |       | Moyenne du 1er : | km/h |
|                           |       |        |                |                  |        |               |       |                  |      |
|                           |       |        |                |                  |        |               |       |                  |      |
|                           |       |        |                |                  |        |               |       |                  |      |

**Les clubs organisateurs doivent impérativement respecter ces points de règlement afin de préserver l'équité sportive.**

Le Comité Régional et sa commission jeunes.

## **Annexe : Information aux clubs organisateurs de cyclo-cross**

-

### **Principales évolutions réglementaires commission nationale FFC Saison 2026/2027**

Afin de préparer l'organisation des épreuves de cyclo-cross de la saison 2026/2027, nous vous invitons à prendre connaissance des principales évolutions réglementaires suivantes suite à la réunion FFC du 6 juillet.

#### **Escaliers autorisés pour les jeunes**

Pour les catégories U7 à U15, les escaliers montants sont désormais autorisés (avec du bon sens et adaptés aux plus jeunes avec la possibilité de pousser le vélo sur le côté par exemple). En revanche, les escaliers descendants restent interdits.

#### **Ordre de départ**

Pour toutes les épreuves régionales (hors Championnats Régionaux), l'ordre de départ des catégories U7 à U17 sera désormais établi par tirage au sort.

L'objectif est avant tout pédagogique : permettre à tous les jeunes coureurs d'apprendre à gérer des départs depuis différentes positions sur la grille, afin d'acquérir cette expérience avant leur arrivée dans les catégories supérieures.

Afin d'uniformiser les pratiques sur l'ensemble du territoire, une nouvelle procédure sera mise en œuvre :

- La mise en grille sera réalisée par les commissaires après la clôture des engagements,
- Un fichier Excel avec fonction Aléas peut convenir (c'est une proposition les commissaires choisiront leurs outils),
- Cette procédure fera l'objet d'une présentation lors de la réunion de la Commission Nationale avec les commissaires.

Les filles et les garçons seront mélangés sur la grille de départ dans les catégories de U7 à U17.

Toutefois, lorsque **plus de 8 concurrentes sont engagées en U15 ou en U17**, un départ différé pourra être organisé, immédiatement **après** celui de leurs homologues masculins.

Point de vigilance : veiller à l'aménagement des zones de départ, en prévoyant une largeur suffisante et une ligne droite suffisamment longue afin de permettre les dépassements dans des conditions optimales de sécurité.

#### **Calendrier**

Pour les catégories U7 à U17, l'ouverture de la saison de cyclo-cross est désormais fixée au dernier week-end de septembre.